



Le Falga



Bulletin municipal 2012 n° 18
Juin 2013



Directeur de la publication : Isabelle COUTUREAU

Comité de rédaction du bulletin : Isabelle COUTUREAU - Philippe BUGAREL

■ Le mot de Mme le Maire

*Bien avant le service météo, les ruraux se référaient aux dictons qui transmettaient conseils et connaissance.
Mais que disent les dictons de juin après un mois de mai où l'on n'a pu faire ce qui nous plaisait ou ce que l'on devait ...*

« En juin, le temps qu'il fait le 3, sera le temps du mois. »

« Pluie en juin ruine le moulin. »

« Quand la cerise périt, tout s'en suit. »

Ne nous laissons pas gagner par la morosité ambiante ...

Regardons ce qu'il se passe au Falga :

Maîtrise du développement, de notre budget et de sa fiscalité, des coûts de fonctionnement, aucun endettement.

*Notre population néo-rurale à 90% malgré les intempéries de tout genre saura garder le bon sens des ruraux
qui nous ont accueillis, en appréciant à sa juste valeur le privilège de cette qualité de vie dans notre commune
dont l'équipe municipale défend les intérêts avec détermination*

Avec tout mon dévouement,

*Isabelle COUTUREAU
MAIRE*



■ ■ VIE MUNICIPALE

Les jolis moments de l'année 2012 qui ont animé notre commune

■ **Avril** - Le marché de printemps



■ **Juin** - Feu de la St Jean



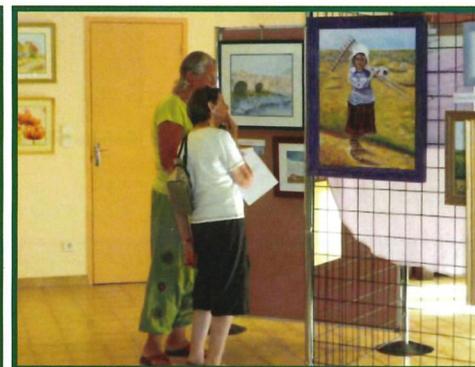
■ **Juillet/Août** - Reprise des marchés d'été hebdomadaires du lundi (juillet - août)



■ **Juillet** - Le marché nocturne des artisans et créateurs



■ **Août** - L'exposition annuelle de peinture et de sculpture



■ **Septembre** - Le vide grenier



■ **Octobre** - La fête locale de la St Martin



■ **Décembre** - Le marché de Noël



Les manifestations qui animeront notre commune au cours de l'année 2013 :

- Avril** Marché de Printemps : lundi 6 mai 2013
- Juin** Feu de la St Jean : lundi 24 juin 2013
- Juillet** Premier Marché d'Eté : lundi 1^{er} juillet 2013 et tous les lundis suivants
3^{ème} Rassemblement d'Attelages de Tradition du Lauragais & Fiesta Latina : dimanche 28 juillet 2013
- Août** Exposition annuelle de Peinture : vendredi 12 août 2013
Dernier Marché d'Eté et repas de clôture : lundi 26 août 2013
- Octobre** Fête locale : 25 - 27 octobre 2013
- Décembre** Marché de Noël : dimanche 15 décembre 2013

Félicitations au Comité des fêtes pour sa constance dans la préparation des animations, toujours dans la bonne humeur. Merci à tous ses bénévoles et à son président qui ont à cœur le bien commun et le rassemblement des habitants pour que le Falga vive !

Pour mémoire, nos anciens inauguraient, il y a 60 ans cette année, notre Foyer Rural ...

■ ■ VIE MUNICIPALE

■ ETAT-CIVIL

Naissance : Marie SERVANT le 11 décembre 2012
Raphaël LESSIEUX le 13 décembre 2012

Mariages : Virginie et Damiens MONTAGNÉ le 23 juin 1012

■ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr et Mme GUITTON BERTIN et leurs enfants
Mr et Mme GAY HAVRANEK et leurs enfants
Mr et Mme MAURAN, Clarisse et Thibaut
Mr et Mme CORNU GILLARD et leur fille
Mr et Mme PONS MAROSA
Mr et Mme DEL SANTO LOISON

■ ■ VIE MUNICIPALE

■ ACTIVITES ARTISTIQUES ET CREATIVES

Peinture sur bois

La Peinture sur Bois, activité spécifique du Falga, a fêté cette année son 16^{ème} anniversaire. Toujours aussi prisée, il faut se dépêcher afin de réserver sa place à ces ateliers.



■ ACTIVITES DES ENFANTS

Juillet et Août

Participation à la journée des Arts en réalisant une fresque à base de 100% de peinture végétale.

Durant les marchés d'été, les enfants ont été initiés par le SIPOM (Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères), si besoin était, au tri sélectif et, de façon ludique, ont réinvesti les nouveautés.



Mai – Journées Nature

Le 28 mai 2012, dans le cadre des « Journées Nature », les enfants du Falga sont allés visiter le Jardin des Martels, jardin botanique paradisiaque dont les massifs de roses, exubérants de toutes variétés, en font un lieu esthétique d'exception.



Octobre

De même, avec Thérèse des Jardins d'Amandine, les enfants ont fabriqué aux vacances de Toussaint une mangeoire pour nos petites mésanges et leurs amis, en prévision des grands froids.

Décembre

Photophores, étiquettes-cadeaux et cartes de vœux ont été réalisés par les enfants, créatifs et plein d'idées avant le marché de Noël.

La Maison du Bois et du Jouet

La Commune a offert aux enfants le voyage et la visite de la Maison du Bois et du Jouet à Hautpoul pendant les vacances de Noël.

A l'issue de la visite, les enfants ont tiré les Rois, un peu avant la date.



■ ■ VIE MUNICIPALE

■ URBANISME

Rappel des règles d'urbanisme :

Les abris de jardin, quels que soient la surface et les matériaux utilisés, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, via les services d'urbanisme de l'état.

Les abris de jardin qui auraient été édifiés sans déclaration préalable doivent être régularisés dans les plus brefs délais.

Un changement de toiture, la pose d'une clôture, l'ouverture d'une fenêtre, d'une porte doivent également faire l'objet d'une déclaration préalable.

- ⊙ **Les constructions dans le périmètre urbanisable de la Carte Communale sont autorisées mais nécessitent cependant une déclaration préalable ou un permis de construire si leur superficie excède 40 mètres carrés.**



■ COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Tous les ans l'administration transmet aux Maires les documents qui recensent tous les locaux et terrains de la commune pour lesquels un changement a été pris en compte par le Centre des Impôts Fonciers et induit un nouveau montant de la valeur locative résultant des changements constatés.

Il s'agit de la Liste 41 « bâtie » et « non bâtie » qui concerne les changements affectant respectivement les propriétés bâties (nouvelle construction, démolition, agrandissement, changement d'affectation ...) et les propriétés « non bâties » (changement de nature de culture).

La commission communale émet un avis après examen des changements signalés par l'administration.

■ INTERCOMMUNALITE

SIVU

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des écoles.

Mme Coutureau, présidente de ce syndicat composé de 7 communes (Beauville, Bélesta, Juzes, Maurens, Mourvilles-Hautes et Le Vaux) a soumis au vote le projet d'un groupe scolaire intercommunal (coût de 2 000 000 €), étude et évaluation de ce projet réalisées par le CAUE.

Ce projet induisait la fermeture de l'école de Mourvilles-Hautes.

Les délégués du Falga n'ont pas été favorables à ce projet car le coût financier à 6 et non plus 7 (sans la commune de Mourvilles-Hautes) aurait été insupportable pour la commune.

Il est à rappeler la fermeture d'un poste il y a trois ans qui a laissé une classe vacante au Vaux sachant que, d'autre part, les effectifs de ce Regroupement Pédagogique sont en baisse.

Le vote final des 7 communes a été défavorable à ce projet.

La CAUE a préconisé pour la commune du Vaux des travaux de réhabilitation de son école pour un montant de 200 000 €.



SIPOM

Grâce à la participation active de la population du grand territoire du SIPOM notamment pour le tri sélectif, le traitement et de la valorisation des déchets restent à un prix raisonnable.

Il faut savoir que le **traitement des déchets ménagers est deux fois plus cher que celui du tri sélectif**.

Donc, plus on réduira le poids des déchets ménagers en retirant de nos poubelles intérieures **les matières recyclables ou les matières compostables**, plus on contribuera à la stabilisation du coût des collectes.

Le Falga a participé durant deux mois à la campagne de prévention des déchets en se portant volontaire avec 4 familles pour peser tous les déchets avant leur évacuation. De plus, la commune a été réceptrice d'une très grande quantité de textiles des habitants du Falga, lors de la semaine européenne des déchets, au Foyer Rural.

Enfin, un conteneur de RELAIS a été mis en place sur le parking de la mairie à destination de tous les textiles (mis dans des sacs en plastique ou papier, encore mieux) et maroquinerie (sacs et chaussures propres liées par les lacets).

Afin de participer activement à la réduction des déchets, tant l'enjeu est vital, le Conseil Municipal a décidé de financer l'achat de composteurs aux foyers intéressés. Ils seront livrés à la fin du mois de mai.

De même, une réflexion en cours sera soumise à la délibération du Conseil Municipal pour l'incitation à détourner les fermentescibles du sac à ordures ménagères. Ainsi la commune offrirait aux postulants des poulaillers du SIPOM les 2 poules pour lesquels ils ont été conçus (rappelons que les poules sont omnivores).

Ces poulaillers au prix initial de 200 € sont subventionnés par le SIPOM et l'ADEME à hauteur de 100 €. Reste donc 100 € à la charge du particulier intéressé. Le retour sur investissement ne se faisant pas attendre à raison de 2 œufs par jour ...



La Mairie tient à votre disposition, gratuitement, des sacs jaunes pour le tri-sélectif et des sacs verts pour le verre.

Ramassage en porte à porte de tout objet **en fer uniquement** : **12 juin et 4 décembre 2013 (même une voiture peut être enlevée)**. Dans tous les cas, inscription préalable à la mairie.

CCLRS

Crèche - halte garderie de Revel : 05 62 18 04 01
Crèche - halte garderie de St Félix : 05 61 83 09 83
Crèche - halte garderie de Sorèze : 05 63 37 05 97
Crèche - halte garderie de Blan : 05 63 74 38 76

- Le Concert Baroque d'Antiphona, organisé par la mairie du Falga pour la Communauté de Communes qui le finance, a eu lieu en septembre 2012 à l'église des Escudiés à Arfons et à l'église de Vaudreuille.

Ces concerts itinérants permettent de découvrir les villages qui nous accueillent et mettent en valeur le patrimoine, souvent mésestimé, de ces communes. De plus, ils donnent l'occasion à un large public de découvrir un répertoire musical méconnu jusqu'alors, sachant que se déplacer à Toulouse pour un concert n'est pas à la portée de tous.



- Le nouveau centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) initialement prévu à côté de l'école Roger Sudre à Revel sera construit tout près du lac de St Ferréol sur la commune de Vaudreuille, en pleine nature. Ce changement d'implantation a reçu un accueil favorable et unanime des 27 communes qui forment la CCLRS.

- Un podium a été acquis par l'intercommunalité qui le met à la disposition des communes adhérentes.

- La préoccupation des élus concernant la suppression des astreintes de nuit profonde (de minuit à 8h du matin) a été un sujet de réflexion et de travail pour la Commission Sécurité présidée par Mr A. Mamy, maire de Sorèze, en collaboration avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Mairie de Revel et ses médecins. Il en résulte le maintien de ces gardes par les médecins de Revel avec l'accord de l'ARS.

RAPPEL

Si besoin d'un médecin la nuit et les fins de semaine ...

- **Appeler le 15**
- Le médecin régulateur s'entretient avec le malade pour évaluer la situation.
- Si le malade ne peut attendre la consultation de son médecin, il sera mis en relation avec le médecin de garde du secteur ou dirigé par le médecin régulateur vers un établissement hospitalier.
- **En cas d'urgence vitale, envoi sur place des secours d'urgence.**

SIEMN

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire, au vu de l'Arrêté du 6 mars 2007 qui introduit une obligation pour le Syndicat de vérification périodique des compteurs d'eau froide en service, procède au changement de ces appareils selon leur année de pose.

Cette étape est déjà réalisée sur notre commune.

De plus, il est à préciser que les nouveaux compteurs sont équipés de modules radio permettant un relevé de consommation à distance par communication avec un terminal portable.

Un courrier sera adressé aux usagers concernés par cette opération quelques temps avant l'intervention du Syndicat.

Il est à noter que l'intégralité des frais engendrés sera supportée par le Syndicat.

SCOT du PAYS LAURAGAIS

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) comprenant 159 communes sur 3 départements (Aude, Haute-Garonne et Tarn) est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique et intercommunale globale, ayant pour but de définir les orientations générales et les objectifs de l'aménagement du territoire qu'il soit rural ou urbain.

Le Comité Syndical réuni le 26 novembre 2012 a approuvé à l'unanimité le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais.

Cette étape clôture la phase d'élaboration du SCOT pour une mise en application deux mois après transmission et avis du Préfet.

Ce document est opposable depuis le 5 février 2013.

Une Commission Urbanisme dont le maire du Falga est membre, statue et étudie tous les documents d'urbanisme (Carte Communale ou PLU) du territoire du SCOT.

Il est à préciser pour rassurer l'ensemble de la population, que cette commission veille à la stricte application de la réglementation en matière de développement en faisant respecter rigoureusement, sans dérogation, les seuils de population prévus à horizon 2030.

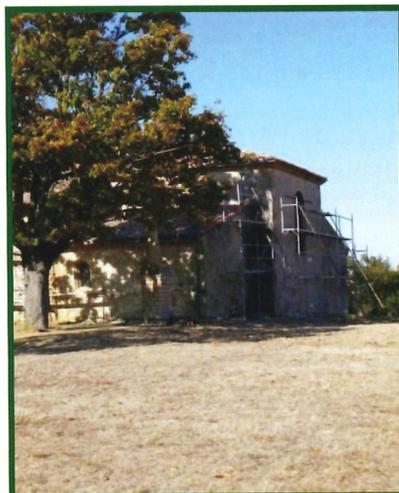
■ TRAVAUX

La rénovation des façades de l'église a été programmée sur trois années.

Ainsi les façades Sud, Ouest et Est ont été réalisées. La façade Nord est prévue en 2013.

A l'heure de la rédaction du bulletin, ces travaux sont effectués et l'église est désormais totalement rénovée.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50% du montant hors taxe.



Une porte coulissante en bois a été réalisée dans le Foyer Rural le séparant de la salle du Conseil et créant ainsi deux salles indépendantes bien isolées.



Busage du fossé Malaise-Lasserre pour sécuriser la circulation, compte tenu de l'envergure du matériel agricole et permettre le transfert des conteneurs poubelle.

Travail bénévole de deux conseillers afin « d'habiller » les points de regroupement des déchets (au Moulin et au cimetière).

Travaux d'entretien (peinture) à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie.

Mise aux normes-sécurité des locaux de la mairie (alarme, groom à la porte d'archivage, contrôle par un électricien professionnel des installations, suppression des rideaux occultants, extincteur dans le local d'archivage).

Nettoyage des toits de l'église et de la mairie.

Travaux de voirie communale et rurale.

Entretien des espaces verts

■ INFORMATIONS DIVERSES

VOUS AVEZ 16 ANS : s'inscrire à l'appel de préparation à la défense au secrétariat de la Mairie.

Se munir d'un livret de famille et d'une attestation de domicile (facture EDF, Télécom,...). Cette formalité obligatoire est exigée notamment pour tout examen scolaire et inscription au permis de conduire.

***PASSEPORTS** : ils sont désormais établis à la mairie de Revel, sur rendez-vous.

N° de téléphone : 05 62 18 71 40

CARTE NATIONALE D'IDENTITE : attention !

La CNI d'un enfant en présence de ses parents peut être exigée dans un aéroport quelle que soit la destination.

LOCATION DU FOYER RURAL:

Elle est réservée aux habitants de la commune afin d'assurer la tranquillité des riverains.

Modalités : attestation d'assurance en responsabilité civile obligatoire.

- 1^{er} mai au 30 septembre : 40 €
- 1^{er} octobre au 30 avril : 60 €
- 300 € de caution

■ ■ VIE MUNICIPALE

■ RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES - RAPPEL

Brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets verts peut être non seulement à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée mais aussi être la cause de la propagation d'incendie.

Considérant que ces feux présentent un risque pour la santé et la sécurité publique, il convient de réglementer cette pratique.

Arrêté Municipal

Article 1- Les feux de jardin sont interdits en raison du risque d'incendie qu'ils représentent du 1^{er} juin au 30 octobre.

Article 2- Aucun feu ne peut être allumé les jours de vent.

Article 3- Dans les propriétés privées aucun feu ne peut être allumé aux abords des voies de circulation afin de prévenir d'éventuels accidents de la route dus à une absence de visibilité causée par les fumées.

Article 4 -En dehors de la période et des cas d'interdictions sus énumérées toute personne qui procède à l'allumage d'un feu doit s'assurer :

*que ce feu ne constitue pas une gêne pour le voisinage

*de disposer d'un point d'eau à proximité pour une extinction rapide en cas de propagation du feu.

Le bruit - extraits de la réglementation des Services de l'Etat.

« Tout auteur de bruit pourra être sanctionné dès lors que ce bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité ».

Il faut savoir également que le « droit » d'organiser une fête bruyante une fois par mois est un mythe qui n'a aucun fondement juridique.

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies) :

-les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

-les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. »

Le Maire chargé de faire respecter la réglementation prendra toutes les dispositions utiles et immédiates à l'encontre de tout contrevenant pour lutter contre le bruit, les gênes et le danger que fait encourir l'allumage de feu, dans le cadre de ses pouvoirs de police.

■ ■ INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie Le Falga

Ouverture de la Mairie :

- Lundi de 8h15 à 13h, secrétariat de mairie.
- Mercredi de 8h à 12h00, secrétariat des écoles.
- La bibliothèque est accessible lors des deux permanences.
- **Madame le Maire reçoit dans ces créneaux horaires de même que sur rendez-vous tous les samedis matin.**

Numéros utiles :

Ecole Le Vaux : 09 71 28 79 39

Police-gendarmerie : 17

Communauté de Communes : 05 62 71 23 33

Trésorerie de Revel : 05 34 66 72 90

EDF : 0 810 333 081

GDF : 0 800 228 229

Syndicat pour les ordures ménagères : 05 62 71 22 83

Météo-France : 05 61 07 84 16

Syndicat d'électrification : 05 34 31 15 07

Ecole de Mourvilles-Hautes : 09 62 23 81 48

Pompiers-urgences : 18

St Félix : 05 62 18 71 85

Revel : 05 34 66 70 50

France-Telecom : 1015

DDT : 05 62 71 75 00 (anciennement DDE)

Centre d'appel de dépannage ERDF : 0 810 333 081

Syndicat des eaux : 05 62 18 62 62

Offices de tourisme intercommunaux :

Revel : 05 34 66 67 68

Sorèze : 05 63 74 16 28

St Félix : 05 62 18 96 99

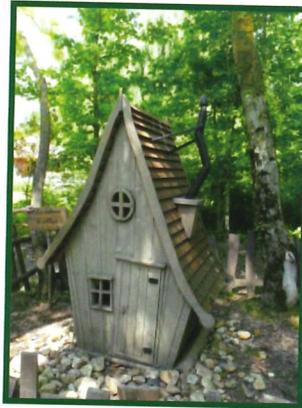
■ ■ BUDGET MUNICIPAL 2011

Section de fonctionnement		Section d'investissement		Total des sections	
Recettes 2012	120 960,26	Recettes 2012	31 139,78	Recettes 2012	152 100,04
Excédent reporté	45 889,17	Excédent reporté	9 510,88	Excédent reporté	55 400,05
Recettes totales	166 849,43	Recettes totales	40 650,66	Recettes totales	207 500,09
Dépenses 2012	59 455,11	Dépenses 2012	36 225,09	Dépenses 2012	95 680,20
Déficit reporté		Déficit reporté		Déficit reporté	
Dépenses totales	59 455,11	Dépenses totales	36 225,09	Dépenses totales	95 680,20
Résultat fin 2012 excédent	107 394,32	Résultat fin 2012 excédent	4 425,57	Excédent global fin 2012	111 819,89

La fiscalité communale

■ ■ COIN DES ENFANTS

Depuis le mois de novembre 2012, le Musée & Jardins du Canal du Midi organise des anniversaires les mercredis après-midi. Les enfants âgés de 7 à 12 ans pourront venir fêter leur anniversaire avec leurs amis et découvrir le musée à travers une chasse au trésor.
Tel : 05 61 80 57 57



La vie des abeilles

Les trois premières familles dont l'enfant ramènera à la mairie les réponses justes à ce petit contrôle de connaissances de la vie des abeilles recevront en récompense un pot de miel fabriqué par les abeilles de Claire, apicultrice au Falga.

L'abeille est-elle omnivore ?

Combien y a-t-il de reine par ruche ?

La reine a-t-elle un roi ?

Combien de temps vit une abeille ?

Combien de fleurs l'abeille visite-t-elle en une heure ?

C'EST QUOI UNE ABEILLE ?

Un thorax avec deux paires d'ailes pour une meilleure agilité.

Sur les côtés du thorax et de l'abdomen, dix paires de petits orifices respiratoires : les stigmates.

Cinq yeux pour une vision panoramique.

Un abdomen terminé par un dard.

Les deux antennes sont le « nez et les mains » des abeilles.

Dans l'abdomen, le jabot où l'abeille stocke le nectar et l'eau, et les glandes cirières qui sécrètent la cire pour construire les alvéoles.

Une bouche bien outillée, pour prélever le nectar, fabriquer le miel ou la cire.



L'abeille fait partie de la grande famille des insectes et plus précisément de l'ordre des Hyménoptères

De gros yeux pour bien se repérer. Les abeilles ne voient pas dans le noir, elles ne se déplacent donc pas la nuit.

2 paires d'ailes : Pour se déplacer avec précision.

6 petites pattes : dont 2 équipées d'un peigne et d'une brosse pour former des pelotes de **pollen**, qui seront stockées dans les corbeilles, et ramenées à la ruche.

Une longue langue pour aspirer le nectar.

Quelques ressemblances

...

D'autres insectes ressemblent beaucoup aux abeilles comme les **guêpes**, les **bourdons** ou les **frelons**. Voici quelques éléments pour vous aider à les différencier

s avec
ir le pollen.

	Guêpe	Bourdon	Frelon
			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insecte velu ▪ Végétarienne ▪ Pique pour se défendre. Elle perd son dard lors de la piqûre et meurt ensuite. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insecte non velu. ▪ Omnivore : mange des plantes et de la viande. ▪ Plus mince et plus longue que l'abeille. ▪ Plus agressive. ▪ Piqûre plus douloureuse. ▪ Peut piquer plusieurs fois sans mourir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insecte velu. ▪ Plus gros et plus trapu que l'abeille. ▪ Tâches sur le corps : jaunes, oranges, rouges ou blanches. ▪ Il peut piquer plusieurs fois sans mourir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il ne pique qu'en dernier recours (pour se défendre). ▪ Sa piqûre est douloureuse

Tous les jours, nous mangeons des fruits et des légumes.
Mais savez vous comment sont produits ces fruits et légumes ?
Savez-vous que c'est en partie grâce aux abeilles que vous pouvez en manger ?



En raison de leurs effectifs, de leur longue saison de vol et de la diversité des fleurs qu'elles visitent, les abeilles sont les pollinisateurs les plus efficaces.

POURQUOI LES ABEILLES SONT ELLES IMPORTANTES ?

Les abeilles font du miel, c'est bien !

Mais elles ont une mission encore plus importante : la **pollinisation** qui permet aux plantes de se reproduire. Beaucoup de plantes dépendent de cette pollinisation

QU'EST CE QUE LA POLLINISATION ?

Lorsqu'une abeille recueille du nectar et du pollen de la fleur d'une plante, une partie du pollen des étamines (organe reproducteur mâle de la fleur), colle aux poils de son corps. Sans le vouloir, lorsqu'elle se pose sur une autre fleur, une partie du pollen se dépose sur le stigmate ou sur le bout du pistil (organe reproducteur femelle de la femelle). Lorsque cela se produit, la fécondation est possible et un fruit, portant des graines, peut se développer. C'est grâce aux échanges de pollen entre les plantes d'une même espèce que les fleurs peuvent devenir des fruits, des légumes, des

Les fleurs deviennent des fruits grâce au travail du vent et des insectes (abeilles, papillons, bourdons...).



QUELS ALIMENTS DEPENDENT DE LA POLLINISATION DES ABEILLES ET DES AUTRES INSECTES ?

Voici une liste de certaines cultures qui dépendent de cette pollinisation :

ail,	lavande,
amandes,	lin,
asperges,	luzerne,
aubergines,	melons d'eau,
betteraves,	moutarde,
bleuets,	mûres,
carottes	navets,
céleri,	oignons,
cerises,	patates douces,
châtaignes,	pêches,
chou frisé,	persil,
choux,	poires,
choux-fleurs,	pommes,
ciboulette	prunes,
citrouilles,	radis,
colza,	raisin,
concombres,	romarin
courges,	sarrasin,
fèves,	thym,
fraises,	tomates
framboises,	tournesols,
groseilles,	trèfle, etc.....
laitue,	

Sans la pollinisation des abeilles et des autres insectes, la diversité alimentaire en serait profondément altérée.



Avec abeilles



Sans abeilles

Actuellement, plus de 80% des espèces de plantes à fleurs dans le monde et 80% également des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes.

En agriculture, le travail de l'abeille est très important pour le **rendement quantitatif et qualitatif** de très nombreuses cultures.

La pollinisation est aussi importante pour la biodiversité car si les fleurs sont bien pollinisées, elles produiront des fruits qui **nourriront les oiseaux et les petits ou grands mammifères tout au long de l'année.**

LA PRESENCE DE L'ABEILLE, C'EST L'ASSURANCE DE LA VIE



■ ■ ÉVÉNEMENTS CÉLÉBRÉS EN 2012

Il y a 500 ans - 1512

- ⊙ Décès d'Amerigo Vespucci, explorateur italien.

Il y a 400 ans - 1612

- ⊙ La place Royale est inaugurée par un somptueux ballet équestre, à l'occasion du mariage du jeune Louis XIII (11 ans) avec Anne d'Autriche.

Il y a 300 ans - 1712

- ⊙ Naissance de Jean-Jacques Rousseau, philosophe français.

Il y a 200 ans - 1812

- ⊙ Naissance de Charles Dickens, écrivain britannique et de Louise d'Orléans, première reine des Belges.
- ⊙ Le Congrès des États-Unis vote une déclaration de guerre. L'ennemi n'est autre que l'ancienne métropole, l'Angleterre.
- ⊙ L'année est surtout marquée par la campagne et la retraite de Russie de la Grande Armée napoléonienne.

Il y a 150 ans - 1862

- ⊙ Naissances d'Aristide Briand, homme politique français, de Claude Debussy, compositeur français et de Georges Feydeau, homme de lettres français.
- ⊙ Abolition de la traite des Noirs par les États-Unis et le Royaume-Uni.
- ⊙ Nombreuses batailles lors de la 2e année de la Guerre de Sécession.

Il y a 100 ans - 1912

- ⊙ Naissances de Michel Debré, Werner von Braun, Jean Vilar, l'Abbé Pierre, Gene Kelly, Michelangelo Antonioni, Paul Meurisse, Robert Doisneau, Jean-Paul Ier, Madeleine Sologne...
- ⊙ Décès, entre autres, de Robert Falcon Scott et Henri Poincaré,
- ⊙ Le naufrage du Titanic suite à une collision avec un iceberg. Plus de 1500 personnes sont décédées dans le naufrage, 705 en réchappent.
- ⊙ La police française met fin aux agissements de "la Bande à Bonnot".

Il y a 50 ans - 1962

- ⊙ Fin de la guerre et indépendance de l'Algérie, Première explosion nucléaire souterraine française, crise des missiles de Cuba...
- ⊙ Formation du groupe devenu mythique « The Rolling Stones »
- ⊙ Décès de Marilyn Monroe

Il y a 20 ans - 1992

- ⊙ Les douze ministres des affaires étrangères de l'Union européenne signent un « traité d'union économique, monétaire et politique » à Maastricht, aux Pays-Bas...

Il y a 10 ans - 2002

- ⊙ Ils sont nombreux à avoir disparu. Parmi eux : Billy Wilder, Yves Robert, Niki de Saint Phalle, Ruth Handler, Michel Jobert, François Périer, Rod Steiger, Lionel Hampton, Bernard Fresson, James Coburn ou encore Daniel Gélin

